



**COMMUNE D'AVEIZE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 14 DECEMBRE 2023 à 20h30**

**Liste des délibérations prises au cours de cette séance**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 14 décembre 2023 à 20h30 à la mairie,  
sous la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

<b>N° de la délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Résultat du vote</b>
2023-12-01	Renouvellement de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour la Maison des P'tits Lutins	Approuvée à l'unanimité
2023-12-02	Vote d'une subvention à l'Association Rugby des Monts	Approuvée à l'unanimité
2023-12-03	Approbation des modifications à apporter aux statuts du Syndicat Mixte des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier	Approuvée à l'unanimité
2023-12-04	Prise en charge des fournitures scolaires et goûters de Noël des enfants de la Commune scolarisés aux écoles maternelles et primaires de Ste Foy l'Argentière	Approuvée à l'unanimité
2023-12-05	Approbation de la convention relative à la réalisation de travaux d'aménagement de voirie	Approuvée à l'unanimité
2023-12-06	Avis du conseil municipal sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la société INDICIA PRODUCTION	Approuvée à l'unanimité
2023-12-07	Approbation du montant de la participation financière de la Commune d'Aveize pour le risque prévoyance à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 19/12/2023

Le Maire, Michel BONNIER.

Mise en ligne sur le site Internet le 19/12/2023

Affichée le 19/12/2023

